

Document à retourner dûment complété à la
Communauté de Communes du Genevois :
par courrier, par fax au 04 50 95 97 34
ou par mail à : eau-assainissement@cc-genevois.fr

A remplir en lettres majuscules

**Formulaire de demande de contrôle de l'assainissement
dans le cadre d'une vente**

Nom et prénom (ou raison sociale) du propriétaire :

Adresse du bâtiment :

Assainissement : collectif (= tout à l'égout) non collectif

Références cadastrales : section parcelle n°

Nom et prénom (ou raison sociale) du demandeur :

Coordonnées téléphoniques :

Le certificat sera établi dans un délai d'1 mois à compter de la réception de la
demande par la Communauté de Communes du Genevois.

Adresse d'envoi du certificat et de la facture *:

Archamps
Beaumont
Bossey
Chênex
Chevrier
Collonges-sous-Salève
Dingy-en-Vuache
Feigères
Jonzier-Epagny
Neydens
Présilly
Saint-Julien-en-Genevois
Savigny
Valleiry
Vers
Viry
Vulbens

Fait à : le :

Signature du propriétaire :

Signature du demandeur :
(si différent du propriétaire)

** le contrôle en assainissement non collectif est facturé 130 euros HT au propriétaire
vendeur suivant la délibération du Conseil Communautaire du 29 juin 2015.*